Au rédacteur en chef, **[nom du journal]**

En 2018, le gouvernement du Canada s'est engagé d'ici 2030 à réduire la pauvreté de 50 %. Mais qui feront partie de ces 50 % ? Qui seront les 50 % qui restent dans la pauvreté ?

Au cours des 18 derniers mois de la pandémie de COVID-19, nous avons vu des communautés marginalisées faire face à des taux d'infection disproportionnés, à un fardeau financier, à l'insécurité alimentaire et du logement, et à des obstacles aux vaccins. Les communautés les plus touchées par la pandémie de COVID-19 portent également un poids disproportionné au niveau de la pauvreté et des inégalités.

Nous ne pouvons pas lutter efficacement contre la pauvreté sans mettre fin aux inégalités. Les gouvernements ont l'obligation juridique et morale de faire respecter les droits de tous et de veiller à ce que les efforts de lutte contre la pauvreté incluent les personnes les plus marginalisées. Chacun, chacune d'entre nous, individuellement et en tant que communauté, doit tenir les gouvernements responsables de cette obligation. **[Au nom de... Je / Nous]** demandons à notre député local, **[M/Mme Nom de famille]**,de signer l'engagement “Dignité pour tou(te)s” afin d'établir des objectifs et des délais spécifiques pour mettre fin à la pauvreté et à l'inégalité entre les groupes en quête d'équité qui se trouve sur [www.chewonthis.ca](http://www.chewonthis.ca) .

Notre communauté fait preuve d'une grande générosité et d'une grande bonté - serons-nous aussi de ceux et celles qui cherchent à instaurer la justice ?

**[Votre nom]**

**[Ville]**